

# L'arboriculture fruitière au Maroc

Prof. Ahmed Mahhou,  
IAV Hassan II, Rabat,  
a.mahhou@iav.ac.ma

*La diversité des conditions climatiques confère au Maroc une vocation de production de fruits en général et de rosacées fruitières en particulier. Ce secteur qui a connu une expansion considérable à partir du début des années 80 (notamment grâce aux initiatives du secteur privé), fourni près de 13 Millions de journées de travail en milieu rural et contribue à la satisfaction des besoins du marché local en fruits frais et des unités agro-industrielles (frigos, usines de conserves, four de séchage...). Grand utilisateur des facteurs de production (engrais, pesticides, eau, équipements...), c'est aussi un important pourvoyeur d'activités complémentaires (à l'exemple de l'apiculture pour la pollinisation...) et grâce à l'exportation, une source non négligeable de devises.*

Sur le plan de la commercialisation, malgré la forte concurrence internationale, le Maroc a fait preuve de capacité compétitive sur certains marchés grâce aux avantages de la période de maturité de certains fruits à noyaux. Une réorientation du choix variétal pour le pêcher, le cerisier et l'abricotier pourrait ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation. Toutefois, le secteur doit faire face à des difficultés liées à :

- l'historique d'implantations des vergers et des itinéraires techniques qui y sont pratiqués
- l'évolution des conditions climatiques du Maroc (changement des étages bioclimatiques)
- raréfaction de l'eau qui devient un facteur limitant qu'il conviendra d'utiliser de la manière la plus rationnelle

- le manque manifeste d'organisation des filières avec, comme pour le reste d'ailleurs, une multiplicité des intermédiaires

- la forte concurrence des marchés extérieurs mieux organisés sur les plans de la production et de la commercialisation (adaptation variétale...).

L'évolution du patrimoine en vue d'une meilleure rentabilité du secteur impose donc l'élaboration d'une stratégie globale de développement pour l'ensemble des filières. Pour cela, il est nécessaire:

- d'organiser la profession et l'interprofession sur des critères de compétences, de dynamisme et de créativité...
- d'encourager la structuration des filières pour une synergie au niveau de l'innovation, de la recherche-développement, de la formation et de la promotion des produits.

## ● Abricotier

On estime la superficie occupée par l'abricotier à près de 12.000 ha, avec une production moyenne de 110.000 t. Les zones du Haouz, de Marrakech et d'El Kelâa constituent actuellement 65% du patrimoine national et 76 % de la production totale. Cette situation est d'autant plus grave que l'assortiment variétal est très réduit. En effet, le verger est, à plus de 80%, monovariétal (Canino) avec une série limitée de variétés (Gélitano, Delpatriarca, Ouardi, Sayeb, Amal, etc.). Devant l'hétérogénéité du matériel végétal, le manque de l'adaptation des variétés et les itinéraires techniques sommaires, la production connaît des fluctuations interannuelles

importantes. Ce qui n'est pas du tout rassurant pour nos marchés destinataires à l'export. Il est important de mettre à la disposition des producteurs des plans certifiés issus des variétés nouvelles, adaptées aux différentes utilisations (frais, séchage) et des porte-greffes appropriés. Il faut aussi adapter la conduite technique pour tirer plein profit de leurs performances.



## ● Pêcher

La culture du pêcher s'étend au Maroc sur près de 4 700 ha générant une production annuelle de 60.000 tonnes. Il s'agit d'une culture qui assure 200 à 250 jours de travail par ha et nécessitant de plus une main d'œuvre qualifiée pour l'éclaircissage et la récolte. La répartition régionale du pêcher et son extension à travers le royaume montrent le pouvoir d'adaptation de cette espèce



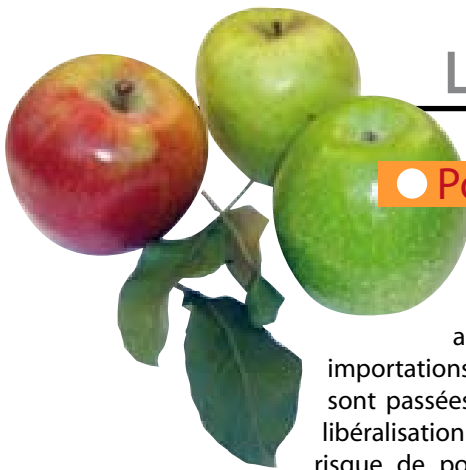
et surtout la richesse variétale offerte aux producteurs par les différentes associations variété porte-greffes en fonction des conditions pédo-climatiques. Chaque année, de nouvelles variétés voient le jour offrant la possibilité du choix des cultures en fonction de l'évolution des tendances des marchés, des calendriers de production, des créneaux porteurs, etc. Les conditions variées ont pour principale conséquence une maturation échelonnée à travers le pays (du 15 avril au 15 octobre). La grande précocité dans certaines régions permet d'exporter vers l'Europe à des prix intéressants mais sur une durée relativement courte.

A noter que les différents modes de culture engendrent des rendements variables. La densité peut aller de 400 à 1.500 arbres/ha et le rendement de 10 tonnes à plus de 30 tonnes, selon les caractéristiques variétales et avec différences de prix et de marges brutes. ■

**Nous proposons ci-après, un tour d'horizon des principales filières de rosacées fruitières au Maroc**

## L'arboriculture fruitière au Maroc

### ● Pommier



D'une certaine de tonnes au début des années 90, nos importations en pommes sont passées à 6-7 000 T. La libéralisation du commerce risque de poser des problèmes de compétitivité pour le pommier à cause des faibles performances de la filière nationale et

de la politique fortement incitative en faveur du secteur des rosacées dans les pays de l'UE. Les efforts de développement de ce secteur, ne doivent pas être orientés vers une extension substantielle des superficies mais plutôt vers une amélioration des performances des plantations existantes à travers le bon choix du profil variétal, l'intensification rationnelle de la conduite des vergers et la maîtrise des aléas climatiques (grêle, gelée,...). Le profil

variétal au Maroc reste dominé par des variétés du type Golden et Star-king et des variétés précoces (Anna et Ein scheimer). Cependant, dans certaines régions les producteurs avertis adoptent un assortiment variétal plus riche (Spurs rouge, Royal Gala, Gala, Red chief, Fuji...). A noter que la répartition des arbres dans la majorité des vergers favorise davantage les variétés tardives, notamment celles à forte possibilité de conservation.

### ● Poirier



Comparativement au pommier, le poirier n'a connu qu'un développement limité. La superficie qui lui est consacrée est estimée à 3.500 ha pour une production de 40.000t consommées localement,

soit 2 kg par habitant et par an. Ce faible développement peut être attribué à une certaine préférence du consommateur pour la pomme et à l'aptitude des variétés de pommes à donner des rendements supérieurs et à mieux se conserver. Quant au profil variétal, la sélection du poirier n'a pas connu le même essor que le pommier ou le pêcher. De ce fait, la plupart des variétés cultivées sont devenues classiques ne permettant pas une large adaptation (William's,

Passe Crassane, Duc de Bordeaux, Beurre Hardy, Docteur Jules Guyot, Précoce Morettini, Doyenné de Comice...). De plus, les porte-greffes les plus utilisés, ne sont pas suffisants pour répondre aux exigences variétales et aux conditions pédo-climatiques. De l'avis des professionnels, l'extension du poirier (ou simplement son maintien) reste tributaire de l'introduction contrôlée de variétés performantes et d'une gamme étendue de porte-greffes.

### ● Cerisier

Du fait de ses besoins élevés en froid, la culture du cerisier ne s'est développée qu'en altitude sous forme de vergers familiaux, essentiellement dans la région de Sefrou. Actuellement, le patrimoine national est de l'ordre de 1 400 ha pour une production de 10.000 tonnes, soit moins de 300 grammes par habitant et par an. Le patrimoine n'a cessé de régresser au fil du temps pour plusieurs raisons: vieillisse-

ment des vergers, diminution des possibilités d'irrigation, extension des périmètres urbains, mauvaise pollinisation, etc. Un plan de relance du cerisier devrait se baser sur le recours aux plants de qualité et certifiés, à l'introduction contrôlée d'autres variétés étrangères autofertiles ou faciles à adapter dans les conditions pédo-climatiques ciblées, et de porte-greffes nanisants et résistants au calcaire. Les cerises se conservent sur une courte durée, c'est donc la diversification du



profil variétal et l'amélioration des circuits qui seraient de nature à mieux réguler les approvisionnements. Les agriculteurs accordent peu d'intérêt aux exigences de l'espèce dans les itinéraires techniques et particulièrement dans l'alimentation hydro-minérale et la protection contre les aléas. ■